

» pain par personne; cette ration a été diminuée aujourd'hui, ce qui a jeté de nouvelles alarmes dans l'esprit des prolétaires. On murmure plus haut qu'à l'ordinaire; toutes nos rues retentissent des plaintes et des gémissements des malheureux qui sont tirillés par la faim..... »

Dans la matinée du 1^{er} prairial an III, 20 mai 1795, les sections publièrent l'arrêté suivant : « Le peuple, considérant que le gouvernement le fait mourir inhumainement de faim; que ses promesses sont trompeuses et mensongères; que chaque citoyen se trouve réduit à envier le sort de ceux que la famine entasse journellement dans les tombeaux; considérant que le gouvernement est usurpateur, injuste, tyrannique; qu'il fait incarcérer arbitrairement, transférer de cachot en cachot, de commune en commune, et massacrer dans les prisons ceux qui ont assez de courage et de vertu pour réclamer du pain et les droits communs; considérant qu'un gouvernement aussi atroce ne peut exister qu'autant qu'on a la faiblesse et la lâcheté de le craindre; arrête : Qu'aujourd'hui, sans plus tarder, les citoyens et les citoyennes de Paris se porteront en masse à la Convention nationale pour lui demander du pain, la constitution démocratique de 1795 qu'elle veut abolir, la mise en liberté des patriotes détenus pour avoir émis leur opinion avec courage et franchise; enfin, la convocation des assemblées primaires, pour nommer les représentants d'une nouvelle Assemblée législative. »

Aussitôt les ouvriers descendirent des faubourgs par milliers et se dirigèrent vers les Tuileries; arrivés devant la Convention, ils firent halte et envoyèrent des femmes pour

occuper les tribunes publiques. Les thermidoriens essayèrent encore d'apaiser l'exaspération par des paroles mielleuses et de fausses promesses, ainsi qu'ils avaient déjà fait; mais voyant l'inutilité de leurs exhortations, ils voulurent user des moyens d'intimidation, et ordonnèrent à un général de brigade d'escalader les tribunes avec sa troupe, renforcée de mouchards armés de fouets de poste, et de chasser les femmes hors de la salle. Aux cris de détresse que poussèrent ces infortunées, les citoyens du dehors accoururent pour leur prêter secours, et trouvant les portes fermées, ils les brisèrent à coups de hache. Une lutte s'engagea entre eux et les gendarmes qui gardaient les avenues : d'abord refoulés par les baïonnettes, ils revinrent de nouveau à la charge, firent plier la troupe et envahirent la Convention. Les représentants effrayés se jetèrent dans les bancs supérieurs; le président Boissy-d'Anglas se couvrit et déclara la séance suspendue. Le tumulte était au comble; les cris « du pain! du pain! la constitution de 93! » faisaient retentir les voûtes et se mêlaient au cliquetis des armes et aux gémissements des blessés.

Un député, Féraud, voulut s'élancer à la tribune; un homme du peuple l'arrêta par ses vêtements et lui ordonna de rester à sa place; un officier se jeta entre eux et asséna au citoyen un violent coup dans la poitrine; celui-ci, exaspéré par cette brutale agression, tira un coup de pistolet qui au lieu d'atteindre l'officier vint frapper Féraud.

Au dehors, le tocsin sonnait à toutes volées, les tambours battaient la générale dans les rues, le jardin des Tuileries se remplissait de gardes nationaux et d'artilleurs dévoués à la Convention. Plusieurs détachements, secondés par les gre-

nadiers de la gendarmerie, essayèrent de pénétrer dans l'Assemblée, mais chacune de leurs tentatives fut vigoureusement repoussée. Enfin les représentants se décidèrent à se rendre aux vœux du peuple et à délibérer sur la pétition; Boissy-d'Anglas quitta le fauteuil et céda la présidence à Vernier. L'un des députés de la Montagne prit la parole, proposa l'élargissement des patriotes détenus et la convocation des sections de Paris et leur permanence; Garnier de Saintes demanda qu'il fût défendu de vendre deux espèces de pain, l'une pour les riches, l'autre pour les pauvres, et que l'on mît en réquisition les farines qui se trouvaient chez les pâtisseries; Goujon réclama le renouvellement des comités du gouvernement; Bourbotte appuya cette motion et demanda l'arrestation des journaux stipendiés qui empoisonnaient l'esprit public. Une voix cria du milieu de la foule: « Nous demandons l'abolition de la peine de mort. » Bourbotte déclara qu'il appuyait la proposition, pour donner une preuve que la Montagne n'était point composée de terroristes. Duquesnois demanda que le comité de sûreté générale fût cassé et remplacé à l'instant par quatre membres de la Convention formant une commission extraordinaire. Ces mesures ayant été adoptées, le peuple commença à évacuer les tribunes; il était près de minuit. Tout à coup un mouvement extraordinaire se fit sentir; trois colonnes de gardes nationaux débouchèrent à la fois dans l'assemblée, les baïonnettes au bout des fusils, et les tambours battant la charge. En un instant la salle fut envahie et les citoyens expulsés. Les hermidoriens, restés maîtres du champ de bataille, reprirent leurs places aux cris de « A bas les jacobins! » et

continuèrent les délibérations. Ils déclarèrent nuls et non avenue les arrêtés qu'ils venaient de prendre solennellement en présence du peuple, et décrétèrent d'arrestation les députés qui s'étaient prononcés pour les insurgés; ensuite ils levèrent la séance.

Cependant la lutte n'était pas terminée: dès le matin, des groupes de citoyens se portèrent à l'hôtel de ville et nommèrent une assemblée gouvernante. Les comités, vendus aux thermidoriens, envoyèrent aussitôt des bataillons, qui dégagèrent la place et forcèrent la nouvelle Commune à se dissoudre; ils ne furent pas aussi heureux dans leurs tentatives sur les faubourgs. Les braves sections de Saint-Antoine, de Popincourt et de Montreuil les chargèrent avec impétuosité et les ramenèrent jusque sur la place du Carrousel. Les insurgés, au lieu de poursuivre leur victoire, suspendirent l'attaque pour entrer en pourparlers avec les thermidoriens; ils se laissèrent encore leurrer par de fausses promesses, et consentirent à retourner dans leurs quartiers, sur l'assurance formelle que la Convention allait immédiatement s'occuper de pourvoir à leur subsistance et, sous quelques jours, décréter la constitution de 1793.

Mais dans la même nuit, des détachements de hussards, de chasseurs et de dragons entrèrent à Paris; vingt mille gardes nationaux, choisis dans les sections d'aristocrates, furent armés, organisés et rassemblés sans tambours; et à sept heures du matin, le 23 prairial, toutes ces hordes se mirent en mouvement pour tomber à l'improviste sur les faubourgs et en exterminer les habitants. A l'approche d'une armée contre laquelle toute résistance devenait inutile, la section

de Popincourt remit ses canons, les autres l'imitèrent, et l'insurrection fut étouffée.

Les thermidoriens complétèrent leur victoire par un coup d'état. Sous prétexte de dispenser les citoyens indigents de monter la garde, ils renouvelèrent l'organisation des gardes nationales dans toute l'étendue du territoire de la République, et établirent en principe, « que la force, destinée à » maintenir la sûreté des propriétés et des personnes, devait » être exclusivement entre les mains de ceux qui avaient » un intérêt général inséparable de leur intérêt individuel » pour maintenir l'ordre. » Ensuite ils en vinrent aux grandes mesures : ils décrétèrent les sections en permanence pour activer le désarmement des prolétaires; ils entassèrent dix mille patriotes dans les prisons, dressèrent des listes de proscription, nommèrent des commissions militaires, et envoyèrent au supplice tout ce qui restait dans la Convention d'hommes purs et généreux, de républicains démocrates, sincèrement dévoués à leur patrie.

Ces cruautés devinrent le prélude d'atrocités plus grandes encore. Les thermidoriens ne se contentèrent pas d'ensanguanter la capitale, ils organisèrent des massacres dans les départements. A Lyon, à Tarascon, à Avignon, à Marseille, à Aix, à Toulon, les patriotes furent arrachés des cachots où leurs ennemis les avaient entassés et impitoyablement égorvés. A Tarascon, entre autres, ils remplirent et vidèrent quatre fois les prisons. Puis, fatigués de tuer, ils régularisèrent les vols et les spoliations : ils firent décréter par la Convention la mise en vente des biens nationaux, leur adjudication à ceux qui en acquitteraient le sixième en assignats

et qui prendraient des engagements pour le surplus; enfin, quand ils se furent enrichis par ces odieuses manœuvres, ils songèrent à consolider leurs fortunes, en se ralliant aux royalistes et en préparant une restauration. Mais la chose présentait de graves difficultés, attendu qu'ils n'avaient plus de roi sous la main; le jeune dauphin ayant été mystérieusement enlevé du Temple, au dire des uns, ou, suivant d'autres, ayant succombé le 24 prairial an III aux suites d'une maladie scrofuleuse dont il était attaqué depuis ses premières années, et que l'on attribuait à de honteuses habitudes d'onanisme. Ils se rejetèrent sur le comte de Provence, qui, depuis la nouvelle de la mort de son neveu, avait pris le titre de roi de France et le nom de Louis XVIII, et entrèrent en négociations avec lui. Cependant, ayant reconnu que le retour de ce prince était impossible à cause des répulsions qu'il excitait dans le sein même de la Convention, où siégeaient un grand nombre de ceux qui avaient voté contre Louis XVI, ils durent se résigner à attendre tout des événements, et se contenter de miner sourdement l'édifice social. Ils provoquèrent d'abord la dissolution des sociétés patriotiques; ensuite ils firent adopter une nouvelle constitution, qui ne reconnaissait aucuns droits politiques aux prolétaires et réservait toute puissance aux riches, comme premier acheminement au despotisme de la bourgeoisie : en outre, pour s'assurer la prépondérance dans l'administration, ils décrétèrent que les deux tiers des membres de la Convention feraient partie des deux chambres législatives nouvellement instituées, qui devaient siéger, l'une aux Tuileries, sous le nom de conseil des Anciens, l'autre

dans la salle du manège, sous celui de conseil des Cinq-Cents.

Dès les premiers jours de réunion des assemblées primaires convoquées pour nommer le dernier tiers des députés, il se manifesta dans les quartiers opulents une vive fermentation. Les royalistes, qui se voyaient soutenus par les thermidoriens, se prononcèrent contre les républicains purs, et demandèrent leur expulsion de la Convention, ainsi que leur mise en jugement. Quand ils eurent obtenu l'une et l'autre chose, ils s'enhardirent au point de se tourner contre leurs alliés. Ceux-ci se rapprochèrent alors du peuple pour conjurer le danger qui les menaçait, et réorganisèrent une société des jacobins. De son côté, la faction monarchiste travailla à augmenter le nombre de ses partisans; elle sema l'or dans les sections, se recruta de tous les intrigants qui pullulent dans la capitale, des anciennes bandes de mouchards organisées par Bertrand de Molleville, des ex-gardes du corps et des chevaliers du poignard qui avaient figuré dans la journée du 10 août. Le Palais-Royal devint le foyer de l'insurrection. La section Lepelletier, qui s'était de tout temps fait distinguer par son attachement à la famille des Bourbons, se déclara autorité révolutionnaire, fit prendre les armes aux bataillons de la garde nationale dont les opinions lui étaient connues, et se disposa à attaquer la Convention. Les représentants se hâtèrent, pour prévenir leurs adversaires, de faire un appel à l'armée, et commandèrent au général Menou de marcher sur les sections et de les dissoudre. Mais celui-ci, soit incapacité, soit trahison, engagea imprudemment ses troupes dans les rues qui avoisinaient le couvent des Filles Saint-Thomas, et fut contraint, après une légère escarmouche, de

se retirer et de signer une espèce de capitulation avec le comité royaliste. Ce premier succès déterminait les insurgés à brusquer l'attaque qu'ils méditaient; dans la même nuit, ils se formèrent en bataillons autour du château des Tuileries, et tinrent la Convention en quelque sorte bloquée dans le lieu même de ses séances. La position était tellement critique, que plusieurs députés émettaient déjà la motion de dissoudre l'Assemblée, ou de la transférer sur les hauteurs de Montmartre; mais les républicains parurent, et la Convention triompha. Par ordre du comité de salut public, des armes furent distribuées à ces hommes de dévouement qui n'avaient jamais fait défaut à la patrie, aux braves ouvriers des faubourgs. Barras fut nommé général en chef de l'armée de l'intérieur. On plaça sous son commandement les compagnies de volontaires qui avaient pris le nom de bataillons de patriotes de 89, ainsi qu'un corps de sept mille hommes du camp de Paris, et on lui enjoignit de prendre tous les moyens pour écraser les factieux.

Bonaparte, qui se trouvait alors dans la capitale, et qui déjà avait obtenu le grade de général de brigade, vint offrir ses services à Barras. Celui-ci eut le bon esprit de le nommer commandant en second, et de lui laisser la direction des mesures à prendre pour comprimer les royalistes. Le jeune général jugea du premier coup d'œil qu'il ne devait faire usage que d'artillerie avec des adversaires supérieurs en nombre et parfaitement armés; il disposa en conséquence plusieurs batteries au Pont-Tournant, à la tête du pont Louis XV, à celle du pont Royal, au Carrousel et à l'embranchement des rues qui aboutissaient aux Tuileries.

Au matin, la fusillade s'engagea : les artilleurs, suivant les instructions qu'ils avaient reçues, pointèrent leurs pièces sur les insurgés, foudroyèrent les rues Saint-Florentin, Saint-Nicaise, Saint-Honoré, de l'Échelle, de Rohan, et en moins de deux heures déblayèrent les abords du Palais-National. On compte qu'il périt dans cette meurtrière journée du 13 vendémiaire onze à douze cents personnes. Le lendemain, Bonaparte fut présenté à la Convention comme le sauveur de la patrie, et nommé par acclamations général en chef de l'armée de l'intérieur.

Quant aux républicains qui avaient si bravement pris la défense des représentants, ils furent encore une fois joués par les thermidoriens. Sous prétexte d'enlever aux conspirateurs les moyens de nuire à la tranquillité, on ordonna un désarmement général, et on enleva aux patriotes les fusils qu'on leur avait confiés.

Le 4 brumaire an IV, 26 octobre 1795, la Convention tint sa dernière session, et se forma en corps électoral pour nommer une partie des députés qui devaient siéger aux nouvelles chambres, et que les assemblées primaires n'avaient point élus. Le nombre des membres était fixé à deux cent cinquante pour le conseil des Anciens et à cinq cents pour l'autre conseil, ainsi que l'indiquait son nom; un tiers des membres devait être renouvelé chaque année à tour de rôle.

Dès que les conseils législatifs furent constitués, ils nommèrent les cinq membres qui devaient être chargés du pouvoir exécutif; Barras, Rewbell, la Réveillère-Lépaux, Letourneur et Carnot, choisis par leurs collègues, s'établirent au Luxembourg le 18 brumaire an IV, 10 novembre 1795,

et commencèrent ce gouvernement déplorable qu'on nomme le Directoire.

Au moment où ils prenaient l'administration de la République, il ne restait presque plus en France d'hommes énergiques; les uns avaient péri dans les tourmentes civiles ou sur les premiers champs de bataille; les autres s'étaient réfugiés aux armées. La nation, affaiblie par les convulsions passées, semblait être tombée dans un sommeil léthargique; les citoyens laissaient les destinées de l'état à la merci des passions et des intérêts particuliers; les grandes masses, fatiguées d'agir dans les révolutions du pouvoir, paraissaient décidées à ne plus entrer dans les débats politiques. Ainsi les directeurs n'avaient réellement à redouter que l'opposition des royalistes et des privilégiés obscurs, que la Constituante avait frappés lors de la suppression des dîmes, des droits seigneuriaux, des jurandes, et de toutes les charges de robe et de finances qui alimentaient la portion la plus riche, la plus influente et la plus égoïste de la nation. Ils jugèrent donc inutile d'imiter les thermidoriens, de se faire de l'échafaud un moyen de gouvernement, et se contentèrent, pour dominer une telle classe d'hommes, d'employer la fourberie, la délation et les mesures ignobles de police. A cet effet, ils organisèrent des légions de limiers de tous rangs et de toutes professions; ils semèrent la discorde dans les partis, les excitèrent les uns contre les autres, forgèrent des conspirations imaginaires, et établirent enfin le système d'espionnage qui aujourd'hui encore régit la France, système auquel nous avons dû notre démoralisation politique, l'oubli des vertus nationales et la honte de notre soumission au despotisme.